

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Stage linguistique 2			
Code	PEGL2B49LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Camille GOBERT (camille.gobert@helha.be) HELHa Loverval Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaeere@helha.be) Eric NICHAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'un stage linguistique imposé et donc obligatoire (voir grille horaire) dont le but est d'apprendre à l'étudiant à organiser, planifier et mener à bien des activités d'apprentissages à l'étranger dans le respect des autres (du groupe).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B49LGA Stage linguistique dans l'une des deux langues 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B49LGA Stage linguistique dans l'une des deux langues 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage linguistique			
Code	22_PEGL2B49LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille GOBERT (camille.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Activités théâtrales .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le stage est centré en 2ème année sur l'aspect culturel dans le cadre d'activités théâtrales. Il aura comme objectifs :

- Améliorer la présence en classe et la confiance en soi en tant qu'enseignant.
- Améliorer ses capacités d'adaptation à différents publics et à différentes situations d'enseignement.
- Améliorer la maîtrise de la langue orale néerlandaise : rythme, musicalité, articulation ...
- Développer ses capacités à s'exprimer oralement .
- Améliorer l'adéquation entre langage verbal et non verbal (gestes, expressivité du visage...)
- Travailler en équipe.
- Favoriser la créativité et l'innovation.
- Oser jouer, parler en public .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exercices de pose de voix .
- Exercices de lecture avec expression.
- Exercices d'improvisation , mimes, saynètes.
- Mise en scène d'extraits d'une œuvre d'un auteur connu.
- Création de saynètes (en groupes).
- Compte-rendu d' une pièce de théâtre jouée par des acteurs professionnels.

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

PETER SCHOENAERTS, Romeo en Julia. Drama in de NT2- klas. Amsterdam, International Theatre and Film Books, 2006 /2009.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE , les fiches d'interaction orale. Centre technique et pédagogique de la communauté française.

VIOLA SPOLIN , Theater games for the classroom. A teacher's handbook. Evanston, Northwestern University Press, 1986.

DIELTJENS (L), VANPARYS (J), Woorden in context (Deel 1), Ed. De Boeck.

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).